

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance ajournée tenue ce **onzième jour d'avril 2005**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur André Bergeron  
Madame Monique Carré  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

**05-04-103**

**Reprise de la séance ajournée**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de reprendre la séance ajournée du 4 avril 2005.

ADOPTÉE

**05-04-104**

**Mandat pour présentation de projet dans le cadre du pacte rural**

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a comme projet de relocaliser la bibliothèque municipale;

ATTENDU QU'en plus de donner une superficie convenable à la bibliothèque, le projet permettra aussi de libérer des espaces au Centre communautaire Pierre-Prince;

ATTENDU QUE ce conseil désire déposer ce projet dans le cadre de la démarche du Pacte rural de la MRC de l'Érable;

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu de mandater M. Danis Beauvillier comme présentateur et porteur de dossier pour le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale Madeleine-Bélanger dans le cadre de la démarche du Pacte rural et dont la Ville de Princeville est promoteur.

ADOPTÉE

**Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Bois-Francis** - Déposé aux archives.

**Entrée en vigueur de l'entente à la poursuite de certaines infractions spéciales devant la cour municipale** – Le directeur général et greffier informe le conseil que l'entente par laquelle la Cour municipale de Princeville traitera les constats

d'infraction émis par la Sûreté du Québec sur les routes provinciales de son territoire entrera en vigueur le 15 avril prochain.

**05-04-105**

**Délégation à la soirée annuelle du Centre d'Action bénévole de l'Érable**

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Princeville désire déléguer deux personnes pour assister à la soirée annuelle organisée par le Centre d'Action bénévole de l'Érable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que ce conseil délègue Monsieur Jan Heeremans ainsi que son épouse, à assister à la soirée annuelle du Centre d'Action bénévole de l'Érable qui aura lieu au Centre communautaire de Plessisville jeudi, 21 avril 2005.

Que la Trésorière soit autorisée à effectuer le déboursé relatif à l'achat de deux billets au coût de 20 \$ chacun auprès de l'organisation du Centre d'Action bénévole de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

**05-04-106**

**Rapport des vérificateurs et rapport financier 2004**

La trésorière, Louise Bergeron, dépose et explique le rapport des vérificateurs et le rapport financier de la Ville de Princeville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accepter lesdits rapports tels que déposés.

ADOPTÉE

**05-04-107**

**Rapport financier 2004 sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement**

La trésorière, Louise Bergeron, dépose le rapport financier des vérificateurs sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement pour l'année 2004.

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter ledit rapport tel que déposé.

ADOPTÉE

**05-04-108**

**Avis de motion – Règlement augmentant le fonds de roulement de 100 000 \$**

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée un règlement augmentant le fonds de roulement de 100 000 \$.

**Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés**

Le greffier indique le nom de l'organisme qui a déposé son état financier : Développement Économique Princeville – Classé.

**05-04-109**

**Nouvel organigramme du service incendie**

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter le nouvel organigramme du service incendie et de convenir qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril les pompiers apparaissant sur la dite liste sont volontaires réguliers.

ADOPTÉE

05-04-110

**Demande d'appui – Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que ce conseil appuie la demande d'aide financière présentée par le Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II.

ADOPTÉE

05-04-111

**Vente d'un terrain résidentiel – 10 et 20 Desharnais**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Construction Angersnérale inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi les lots 64-93-54 (10 Desharnais) et 64-93-55 (20 Desharnais) pour le prix de 20 000.00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

05-04-112

**Premier projet de règlement (PRU1-502) modifiant le plan d'urbanisme du règlement no 431-89 de l'ex-Ville de Princeville**

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement (PRU1-502) tel que déposé par le greffier, modifiant le plan d'urbanisme du règlement no 431-89 de l'ex-Ville de Princeville.

ADOPTÉE

05-04-113

**Premier projet de règlement (PRU1-503) modifiant règlement de zonage no 432-89 de l'ex-Ville de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement (PRU1-503) tel que déposé par le greffier, modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ex-Ville de Princeville.

ADOPTÉE

05-04-114

**Premier projet de règlement (PRU1-504) modifiant le plan d'urbanisme du règlement no 89-210 de l'ex-Paroisse de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement (PRU1-504) tel que déposé par le greffier, modifiant le plan d'urbanisme du règlement no 89-210 de l'ex-Paroisse de Princeville.

ADOPTÉE

05-04-115

**Premier projet de règlement (PRU1-505) modifiant le règlement de zonage no 89-212 de l'ex-Paroisse de Princeville**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement (PRU1-505) tel que déposé par le greffier, modifiant le règlement de zonage no 89-212 de l'ex-Paroisse de Princeville.

ADOPTÉE

**Le conseiller André Bergeron** – appel d'offres pour déneigement – le greffier adjoint Jean-Marc Bédard présentera au début mai les alternatives pour décision.

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

05-04-116

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la réunion soit close.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Mario Juaire, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

\_\_\_\_\_  
Louise Bergeron, trésorière